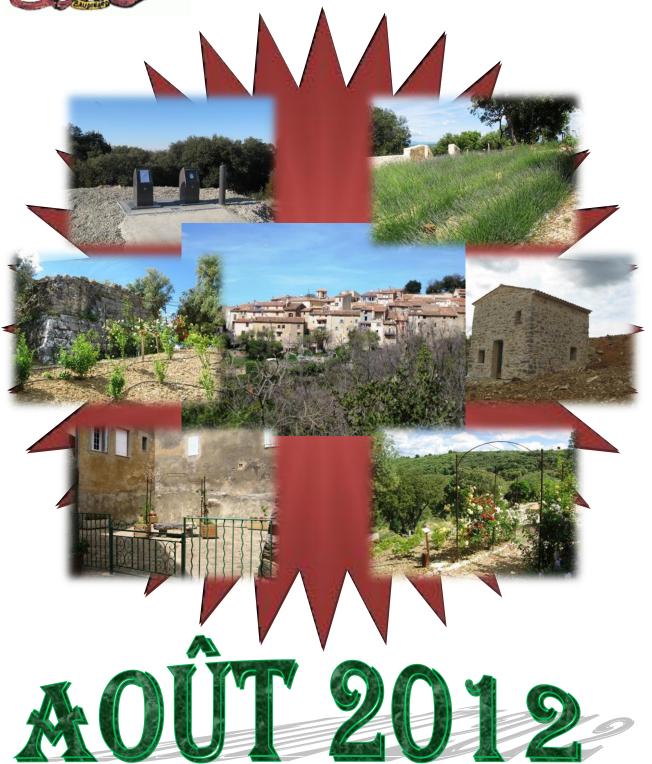


rik c H o

DE BAUDINARD-SUR-VERDON



BAUDINARD-SUR-VERDON

Monsieur le Maire, le Conseil municipal



et les commerçants du marché



vous souhaitent

une bonne lecture de ce numéro!

L'ÉCHO de Baudinard-sur-Verdon. Magazine municipal d'information – Hôtel de ville, 36 Grand'Rue, 83630 Baudinard-sur-Verdon. Tél. 04 94 70 18 61 – Fax. 04 94 70 19 24 - Site internet : www.baudinard.fr - Courriel : mairie@baudinard.fr
Directeur de la publication : Georges Pons - Crédits photos : municipalité - Rédaction : municipalité - Tirage : 90 exemplaires. Edition - Impression : commune de Baudinard-sur-Verdon – Distribué gratuitement et disponible au secrétariat de la mairie.

ÉDITORIAL



Deux faits marquants, pour une municipalité et par voie de conséquence pour tous les habitants, ont eu lieu au cours du semestre écoulé : le départ quasi-simultané des deux secrétaires de mairie et l'absence, pour une fois depuis les dernières élections municipales, de recours contentieux de la part des opposants politiques locaux.

Que faudrait-il en conclure ?

D'une part, que le travail du secrétaire de mairie est, dans notre petite structure, un maillon indispensable à la bonne marche communale. Ce temps de travail, que j'ai voulu complet (trente-cinq heures par semaine) à la disposition des habitants, semble trop fatigant pour certains fonctionnaires. Dans le Haut-Var, notre petite commune est une des rares à assurer ce service public en continu toutes les semaines, et avec l'agence postale en supplément. A mon sens, c'est justifié eu égard aux impôts payés

par une partie d'entre nous et au service public qu'une commune et ses personnels doivent aux Baudinardais.

D'autre part, l'absence de recours contentieux va permettre aux élus majoritaires de mener à bien le programme annoncé lors de la dernière campagne électorale municipale. Il faut rappeler que ce programme a été voulu par une grande majorité des Baudinardais si l'on regarde le nombre d'élus majoritaires.

Cette satisfaction du devoir "à accomplir" est toutefois tempérée par la diminution des subventions qui nous auraient permis de finir les travaux envisagés au plus tôt. Faut-il nous rappeler que les procédures judiciaires qui, au final, n'auront servi à rien vis-à-vis des projets municipaux, auront coûté plus de cent mille euros de pertes en subventions et retardé encore plus les travaux que les habitants attendent. Ceci cumulé avec la crise économique dont vous connaissez tous l'ampleur et le coût des prestations toujours plus élevé va nous faire connaître des années financières difficiles.

Les élus majoritaires m'encouragent tous les jours à continuer dans la voie tracée : nous veillons ensemble à assurer le développement harmonieux de notre village, à préserver l'environnement par des actions ponctuelles, à réduire les coûts de fonctionnement, à discuter fermement les prix des marchés, à tenir les cordons de la bourse municipale avec toute la rigueur souhaitable.

J'en profite pour remercier, comme chaque semestre, les élus majoritaires pour l'action permanente qui est la leur et les employés communaux qui œuvrent sans relâche pour l'entretien du village.

Mais un village ne serait rien qu'un désert sans l'action des bénévoles qui assument leur part de vitalité et qui font vivre notre coin de Provence dans une bonne humeur communicative ; la municipalité les remercie d'avoir assuré des animations de qualité et sans dotation financière de la commune cette année.

Le Conseil municipal se joint à moi pour présenter nos condoléances aux familles récemment endeuillées et nous avons une pensée particulière pour les Baudinardais qui souffrent dans une quasi-indifférence.

Que Baudinard vous apporte la joie de vivre! Que Baudinard vous plaise encore plus!

Soyez fiers d'être Baudinardais! Vive Baudinard-sur-Verdon!

Vos élus travaillent également sur dossiers et en réunions.

Voici un aperçu de leurs actions durant le premier semestre 2012.

12 janvier 2012	9 h	Réunion avec le Sous-préfet à Brignoles
12 janvier 2012	11 h 20	Réunion de la commission d'arrondissement pour la sécurité et l'accessibilité à Brignoles
22 janvier 2012	11 h	Réunion avec les trufficulteurs varois à Aups
24 janvier 2012	18 h	Assemblée générale de l'Aide aux Personnes et des Services À Développer 3 à Aups
2 février 2012	9 h 30	Conférence territoriale du Haut-Var-Verdon à Aups
2 février 2012	15 h	Réunion sur l'intercommunalité à Draguignan
10 février 2012	16 h 30	Inauguration du nouveau siège du SYndicat Mixte d'ELECtricité du VAR à Brignoles
15 février 2012	10 h	Réunion du comité syndical du SYndicat MIxte d'ELECtricité du VAR à Brignoles
16 février 2012	17 h	Conseil de l'école maternelle à Régusse
20 février 2012	9 h 30	Réunion sur la programmation des travaux forestiers du massif Nord à Aups
23 février 2012	14 h 30	Réunion sur la pêche en eau douce dans le Var à Aups
24 février 2012	10 h	Réunion sur l'intercommunalité à Draguignan
27 février 2012	9 h 30	Réunion sur le Programme Social Thématique à Aups
7 mars 2012	18 h	Réunion sur l'aménagement et les équipements urbains à Brignoles
8 mars 2012	18 h	Rencontres régionales d'ERDF à Mougins
15 mars 2012	9 h 20	Commission d'accessibilité à Brignoles
15 mars 2012	9 h 30	Conférence sur les contrats d'objectifs du Conseil général à Aups
15 mars 2012	10 h 30	Réunion à la communauté de brigades de gendarmerie à Salernes 16 mars 2012
16 mars 2012	10 h	Comité de pilotage du Relais des services Publics à Aups
17 mars 2012	11 h 30	Présentation de la course cycliste "les 9° boucles du Haut-Var" à Montmeyan
18 mars 2012	10 h	Colloque sur le gaz de schiste à Tourtour
20 mars 2012	13 h	Forum Emploi Formation et création d'entreprises à Aups
20 mars 2012	14 h 30	Réunion d'information sur l'élection présidentielle à Brignoles
20 mars 2012	17 h	Réunion du Conseil syndical du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du gymnase à Aups
21 mars 2012	10 h 30	Réunion du syndicat intercommunal du Haut-Var pour l'utilisation des eaux du Verdon à Régusse
24 mars 2012	9 h	Assemblée générale des Comités feux de Forêts à Puget-sur-Argens

Vos élus travaillent également sur dossiers et en réunions.

Voici un aperçu de leurs actions durant le premier semestre 2012 (suite).

24 mars 2012	10 h	Réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme
26 mars 2012	10 h	Réunion préparatoire pour le triathlon du Verdon 2012
26 mars 2012	15 h	Cérémonie des récompenses 2011 des villes et villages fleuris à Marseille
27 mars 2012	14 h	Réunion des correspondants défense à Draguignan
3 avril 2012	10 h	Réunion du comité syndical du SYndicat MIxte d'ÉLECtricité du VAR à Brignoles
4 avril 2012	9 h	Réunion sur la démarche départementale pour la dénomination des voies et la numérotation des maisons à Montmeyan
5 avril 2012	9 h 30	Réunion du syndicat intercommunal du Haut-Var pour l'utilisation des eaux du Verdon à Montmeyan
7 avril 2012	15 h 30	Arrivée de la course "9 ^e boucles du Haut-Var" à Montmeyan
18 avril 2012	18 h	Assemblée générale extraordinaire de l'APSAD3 à Moissac- Bellevue
5 mai 2012	9 h	Session de formation "tous chemins" à Pierrefeu
16 mai 2012	9 h	Réunion au Centre de gestion à La Garde
18 mai 2012	9 h 30	Contrôle des installations d'eau du syndicat intercommunal du haut-Var pour l'utilisation de l'eau du Verdon
22 mai 2012	9 h	Cellule de veille du lac de Sainte-Croix à Aiguines
23 mai 2012	14 h	Réunion sur les documents d'urbanisme avec ERDF à Carcès
31 mai 2012	9 h	Journée d'information sur l'état civil au Cannet des Maures
14 juin 2012	9 h	Réunion sur l'assainissement non collectif à Draguignan
22 juin 2012	10 h	Assemblée générale annuelle de la mission Ouest-Haut-Var à Carcès
26 juin 2012	10 h	Comité syndical du SYndicat Mixte d'ÉLECtricité du VAR à Brignoles
28 juin 2012	9 h	Assises de la réhabilitation 2012 à Lambesc
2 juillet 2012	15 h	Réunion d'information sur le projet de schéma régional éolien à Draguignan
5 juillet 2012	19 h	Rencontres de la construction à Fréjus
6 juillet 2012	18 h 45	Ouverture de la saison 2012 au Centre d'Incendie et de Secours à Aups
13 juillet 2012	10 h	Réunion de travail avec le député de la 8° circonscription du Var à Moissac-Bellevue
31 juillet 2012	9 h 30	Réunion du syndicat intercommunal du Haut-Var pour l'utilisation des eaux du Verdon à Montmeyan

Travaux communaux réalisés au premier semestre 2012

Aménagement d'un cabanon sous la chapelle Saint-Jean (en cours)

Avant Maintenant





Amélioration du jardin des senteurs avec des plantations



Remplacement des jardinières





Mise en place d'écobacs pour les ordures ménagères





Travaux communaux réalisés au premier semestre 2012 Aménagement de la place du pétrin





Aménagement d'une aire de stationnement (travaux en cours)

Avant Maintenant





Aménagement d'un parc pour véhicules (travaux en cours)

Avant Maintenant



Enfouissement du réseau électrique au quartier Saint-Michel

Avant Maintenant Avant Maintenant









ÉTAT CIVIL

CARNET GRIS

C'est avec regret et tristesse que nous avons appris le décès de

Michel VIGNONE, le 14 février 2012

Monsieur le Maire et le Conseil municipal présentent leurs condoléances attristées à Mado et à sa famille et les assurent de leur sincère soutien dans l'épreuve qu'ils subissent.

COMMÉMORATION

Le 8 mai 2012, les Baudinardais se sont rassemblés devant le monument aux morts pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. Monsieur le Maire a déposé une gerbe de fleurs puis a prononcé le discours élaboré par Monsieur le secrétaire d'État aux anciens combattants. Après un recueillement et l'écoute du refrain de l'hymne national, la municipalité a offert le traditionnel vin d'honneur dans la salle polyvalente.









SOUVENIRS-INFO BREF

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le samedi 7 janvier 2012, les élus ont présenté leurs vœux aux habitants devant un parterre de personnalités, notamment des maires des communes environnantes. Le public a été attentif aux paroles prononcées. Monsieur le Maire a fait un discours rappelant les actions menées par la municipalité en 2011 et les projets prévus pour cette nouvelle année, notamment la construction d'une salle des fêtes digne des attentes des habitants. A l'issue, un vin d'honneur a été offert aux personnes présentes dans une salle décorée harmonieusement par les employés communaux.



TRANSPORT SCOLAIRE 2012 - 2013



Les parents dont les enfants utiliseront un autocar scolaire durant la prochaine rentrée 2012 doivent venir en mairie afin de procéder aux inscriptions ou réinscriptions de leur progéniture. Pour les nouvelles inscriptions, penser à apporter deux photographies d'identité récentes pour chaque enfant à transporter.

En bref... En bref... En bref

Eau potable

Les propriétaires fonciers de la commune sont propriétaires des regards et des compteurs d'eau potable installés. Ils sont donc responsables de leur entretien et de leur préservation.

Propriétaires, veillez à protéger vos compteurs d'eau contre les intempéries et notamment le gel en hiver. Le remplacement d'un compteur est actuellement facturé quatre-vingt-dix euros.

Connaissez-vous les jours fériés en France ?

Le code du travail énumère 11 jours fériés. Il s'agit du 1^{er} Janvier, du lundi de Pâques, du 1^{er} Mai, du 8 Mai, de l'Ascension, du lundi de Pentecôte, du 14 Juillet, du 15 Août, du 1^{er} Novembre, du 11 Novembre et du 25 décembre.

Les jours fériés sont-ils forcément fériés ?

A l'exception du 1^{er} Mai et des salariés de moins de 18 ans, aucune disposition n'existe quant au fait de chômer les jours fériés. Il en résulte donc qu'un salarié qui refuse de travailler un jour férié non chômé se verra notifier une retenue sur son salaire pour absence irrégulière. La pratique veut cependant que les jours fériés soient généralement chômés.

Il existe toutefois un jour férié particulier, il s'agit du 1^{er} Mai. Cette journée est obligatoirement fériée et chômée. Par conséquent, les heures de travail perdues par suite du chômage du 1^{er} Mai ne peuvent donner lieu à récupération. Une exception existe pour les établissements qui ne peuvent pas interrompre leur travail.

Comment sont rémunérés les jours fériés ?

Lorsque le jour férié tombe un jour habituellement travaillé dans l'entreprise, aucune perte de salaire ne peut être imputée au salarié sous réserve de trois conditions :

- Avoir trois mois d'ancienneté dans l'entreprise,
- Avoir accompli au moins 200 heures de travail au cours des deux mois précédant le jour férié,
- Avoir été présent le dernier jour de travail précédant le jour férié et le premier jour de travail qui lui fait suite sauf autorisation d'absence préalablement accordée.

Concernant le 1^{er} Mai, le salarié a droit à une indemnité à la charge de l'employeur équivalente au salaire perdu du fait du chômage. Lorsque le jour férié est travaillé, aucune majoration n'est prévue par la loi. Cependant, certaines conventions collectives peuvent prévoir une rémunération plus favorable.

Concernant le 1^{er} Mai, en plus du salaire correspondant au travail accompli, la salarié a droit à une indemnité à la charge de l'employeur égale au montant de ce salaire.

Que se passe-t-il lorsque des événements surviennent un jour férié?

Si un jour férié tombe pendant les congés du salarié, il compte comme un jour de congé s'il est ordinairement travaillé dans l'entreprise. Au contraire, s'il est chômé, le salarié verra son congé prolongé d'une journée.

Sauf dispositions conventionnelles plus favorables, lorsque le jour férié coïncide avec le jour de repos hebdomadaire, il ne donne lieu à aucune indemnisation particulière. Lorsque le jour férié tombe un dimanche (habituellement jour de repos), l'employeur n'a pas à attribuer un jour de congé supplémentaire le lendemain ou la veille du jour férié.

De même, quand une période de grève comprend un jour férié, le salarié gréviste ne peut prétendre au paiement du jour férié.

Et enfin lorsque le jour férié tombe pendant un arrêt maladie ou maternité, il n'y a aucune conséquence sur la rémunération. Le terme du congé ne sera pas pour autant reporté.

Quel est le régime des ponts ?

Le pont consiste à ne pas travailler entre un jour férié et un ou deux jours habituels de repos dans l'entreprise. Cette pratique doit être prévue par une convention ou un accord collectif ou prise par une décision unilatérale de l'employeur. Les heures non travaillées du fait du pont peuvent être récupérées. Cette récupération est payée au taux normal, sans majoration et ne doit pas amener à l'augmentation du temps de travail de plus d'une heure par jour.

Source: juritravail.com

Santé-Aide à domicile

Vous êtes âgé, dépendant, isolé, ceci peut vous intéresser

DELTA REVIE 83

Est une association type loi 1901 créée le 20 décembre 1977. Elle assure un service de téléassistance aux personnes 24h/24 et 7jours/7, toute l'année.

La téléassistance a pour principe de transmettre une alerte vers un centre de sécurité en cas de pression sur un déclencheur. A réception, l'association organise les secours.

L'objectif de **DELTA REVIE 83** est de proposer une prestation de téléassistance la plus complète possible en répondant aux besoins de l'abonné tant en terme de sécurité que de bien-être.

L'association propose toute une gamme de moyens pour déclencher des secours :

- Des transmetteurs d'alarmes classiques ou par satellites,
- Des déclencheurs de chute "brutale",
- Des montres-téléphones,
- Des détecteurs de fumée,
- Des détecteurs d'inondation,
- Des détecteurs de mouvements infrarouges,
- Des détecteurs d'ouverture de porte,
- Des déclencheurs tactiles
- Des déclencheurs à l'écrasement en cas de chute,
- Des déclencheurs au souffle pour des personnes atteintes d'handicap respiratoire.

Les points forts de DELTA REVIE 83

- Expérience professionnelle de plus de 34 ans
- Installation à domicile par le service technique
- Télémaintenance
- Dépannages à domicile toutes les heures et tous les jours
- Appels de courtoise
- Appels "plan canicule"
- Un réel service de proximité pour les Varois

Pour tout savoir sur cette association

www.delta-revie83.com info@delta-revie83.com

Tél. 04 94 89 71 10 - Fax. 04 26 25 02 57

Service commercial: Émilie au 06 43 62 65 98

Siège social: 504 avenue de Lattre de Tassigny, Le Galaxie, Entrée B, 83000 TOULON



D'ici la fin 2012, les propriétaires qui ont un assainissement autonome devraient voir arriver un contrôleur qui va inspecter leur installation conformément aux lois sur l'environnement.

- * L'appel d'offres est en cours au moment de la parution de ce magazine.
- * La commune remercie d'avance les propriétaires de bien vouloir recevoir ces inspecteurs avec courtoisie.

Les propriétaires concernés peuvent préparer les documents suivants qui devraient leur être demandés et, pour ceux qui ont une résidence secondaire, laisser des renseignements suffisants en mairie pour pouvoir être utilement contactés pour cette visite obligatoire.

- * Un plan de situation, sur la base d'une carte, disponible sur le site internet www.geoportail.fr
- * Un plan parcellaire de la propriété, disponible sur le site internet www.cadastre.gouv.fr
- * Un plan de masse à l'échelle avec l'implantation de la maison, des voies de circulation, des aires de stationnement, des emplacements de puits ou de captage d'eau et la position de la filière d'assainissement (à demander éventuellement au constructeur)
- * Un plan de distribution intérieure des pièces de l'habitation avec indication de leur superficie et des ouvertures sur l'extérieur
- * Un certificat attestant de la dernière vidange de la fosse septique ou de la fosse "toutes eaux" selon le cas ; le propriétaire est responsable pénalement du lieu de stockage des boues...
- * La fiche technique de la fosse septique ou de la fosse toutes eaux
- * Un devis détaillé précisant tous les matériaux utilisés et leur quantité nécessaire à la réalisation de la filière d'assainissement (drains, sable, regards, ventilations, etc.), à demander éventuellement à l'installateur.

Tous renseignements utiles à ce sujet sont sur le site internet http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/

DÉNEIGEMENT

Après chaque épisode neigeux intervenant dans la commune, certains riverains se plaignent de la lenteur avec laquelle les employés communaux déneigent leur environnement immédiat, quelquefois dans des lieux privés...

Le Conseil d'État, dans un arrêt rendu en juin 1994, a considéré que le déneigement des trottoirs et des voies communales, au droit des propriétés et sur une largeur suffisante, ainsi que le salage, ne constituait pas un devoir pour les communes. Ainsi, selon les juges, si l'entretien des voies communales est obligatoire pour les collectivités, les propriétaires riverains sont tenus de balayer ou de faire balayer la neige et de saler au droit de leur propriété, sur une largeur égale au trottoir ou sur une surface suffisante permettant le passage piétonnier.

En cas d'accident, le juge appréciera si les précautions nécessaires avaient été prises par les propriétaires des immeubles. En cas de négligence avérée, le propriétaire commet une faute qui engage sa responsabilité sur le fondement des articles 1382 et 1383 du code civil.

Aux prochaines chutes de neige, à vos balais... et pelles !

Notre nouvel élu national est à votre écoute



Chères Baudinardaises, Chers Baudinardais,

A l'occasion des dernières élections législatives, le département du Var a vu apparaître la 8^e circonscription, laquelle regroupe 10 cantons (*Aups, Barjols, Callas, Comps-sur-Artuby, Cotignac, Draguignan, Fayence, Rians, Salernes et Tavernes*), soit au total 65 communes du Haut-Var, réparties d'Ouest en Est entre Rians et Tanneron.

Le 17 juin dernier, une majorité des suffrages des électeurs de cette circonscription s'est portée sur la candidature que j'incarnais avec mon suppléant, Jean-Pierre Bottero, et me témoignait sa confiance en m'élisant Député du Var.

Désormais, c'est donc les mêmes valeurs pour la France et les mêmes convictions pour ce territoire que nous aimons tant que je défends sur les bancs de l'Assemblée nationale, au service d'une certaine conception

de notre pays, et plus particulièrement de la 8^e circonscription du Var et ses habitants.

Au-delà de sa fonction de législateur, le rôle du député tel que je le conçois doit être celui d'un promoteur d'idées au service du bien commun. Vos sujets de préoccupations, comme ceux de tous nos compatriotes, sont nombreux et légitimes.

Élu de proximité et fidèle aux convictions que nous avons défendues avec Jean-Pierre Bottero, je me suis engagé à être le député de tous et je continuerai donc à œuvrer pour tous dans cette 8^e circonscription, dans l'intérêt de tous les citoyens et de toutes les communes, sans exclusive.

Ainsi, dès le 13 juillet j'ai eu le plaisir de lancer à Moissac-Bellevue les « États généraux de la 8^e circonscription du Var » et, comme je m'y étais engagé, je réunirai désormais deux fois par an ces assises, dans une commune différente à chaque fois.

Ces réunions offriront à l'ensemble des maires l'occasion d'apprendre à mieux se connaître et à travailler ensemble, à mes côtés, dans le but de faire entendre leurs doléances et celles de leurs administrés afin de cerner au mieux les aspirations du territoire.

Ces rendez-vous seront également l'occasion de créer du lien et d'échanger sur les différents points de vue entre les aires constituant notre circonscription : l'Ouest, l'Aire Dracénoise et l'Est. Autour de la ruralité notamment, la 8^e circonscription doit pouvoir se créer sa propre identité, l'on doit pouvoir s'y dire les choses et aborder ensemble les nombreux sujets qui vous préoccupent et façonneront l'avenir de notre territoire.

Restant à votre écoute et vous souhaitant à toutes et à tous une belle fin d'été, je vous prie de croire, Chères Baudinardaises, Chers Baudinardais, à l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Olivier AUDIBERT-TROIN

Député du Var

Assemblée nationale — 126, rue de l'Université — 75335 PARIS 07 SP Tél. 01 40 63 91 04 — Fax. 01 40 63 93 31 — Mèl. <u>oaudiberttroin@assemblee-nationale.fr</u>

Connaissez-vous le village d'antan ?

La municipalité remercie Michel SUMIAN pour la remise des photographies



La Campagne Neuve, route d'Aups



Le Rouge et Kiki



Partie de cartes en 1952



Le car de Lovéra Reconnaissez-vous le "petiou" ?



Tricotage entre amies



Le Christ gothique en 1952

Naïades au grand puits

Connaissez-vous le village d'antan ?

La municipalité remercie Michel SUMIAN pour la remise des photographies



Ouverture de la chasse



Les moissons à La Mourre



Raymond, le boucher en 1953 Reconnaissez-vous la porte en arrière-plan?



Madame LATIL et ses chèvres



Baudinard en 1953



Sortie de l'église

Conité Comunal Feux de Forêts

Le samedi 28 avril 2012, les bénévoles, toujours plus nombreux (merci à eux) du Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) se sont réunis pour débuter la campagne 2012 dans une bonne ambiance... de feu!

Ils ont écouté avec assiduité les conseils prodigués très gentiment mais toujours sérieusement par le Capitaine Bernard Dutrey, chef du centre de secours et d'incendie d'Aups, accompagné de son adjoint, Rolland Balbis qui est aussi le maire de Villecroze. Les consignes récentes ont été expliquées aux membres présents qui ont posé des questions relatives à la mise en service d'Orange. Non, pas les tenues... mais le système d'alerte du feu dans le Var.

Après cette présentation qui s'est déroulée dans une bonne humeur communicative autour du véhicule léger de la commune, les membres sont allés se restaurer, comme chaque année, autour d'une table dressée dans la salle polyvalente. Les bénévoles logisticiens ont régalé leurs convives avec un succulent repas très apprécié offert par Monsieur le Maire et le président délégué du CCFF.

Monsieur le Maire a remercié les bénévoles qui ont pu assister à ces moments sans oublier les membres retenus par ailleurs mais qui œuvrent également chaque année pour préserver notre forêt. Monsieur Pierre Lambert, Conseiller général du canton, a remercié également le travail des bénévoles sur le terrain. Monsieur le président délégué a remis les cartes aux nouveaux membres du CCFF.

Quelques photographies de ces moments... sérieux.











Société de chasse de Baudinard-sur-Verdon

Le Président, les membres du bureau, tous les chasseurs du village, ainsi que leurs invités, vous donnent rendez-vous pour leur traditionnelle journée de rentrée,

le samedi 1^{er} septembre 2012

dès 12 heures, sur la place de l'église.

Après un copieux repas pris sous les ombrages, un concours de boules, ouvert même à ceux qui ne prennent pas le repas, clôturera cette journée.

Inscrivez-vous au plus tôt, soit auprès du bureau des chasseurs, soit en mairie. Le menu est disponible sur le site internet communal ou en mairie.

Le Président, Georges Fontana.



Comité des fêtes



Les membres bénévoles du comité des fêtes ont engagé l'année en offrant un loto digne des Rois aux habitants.

Ce premier semestre de cette année, le comité des fêtes a essayé de vous distraire en toute simplicité en organisant deux soirées animées et particulièrement appréciées : vous êtes nombreux à nous le faire savoir et

cela va droit au cœur de nos généreux bénévoles qui se dévouent sans compter pour vous apporter, en toute modestie, un peu de bonheur éphémère.

Après le traditionnel loto des rois qui a vu une affluence encore plus importante que l'an passé, nous obligeant à utiliser encore les locaux de la municipalité, le comité vous a proposé une seule soirée avec un thème cher à des néo-Baudinardais : "l'Irlande". Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance colorée grâce aux efforts des invités dont la plupart viennent d'horizons divers pour la circonstance.

L'an passé, j'espérais que le village soit doté d'une salle adaptée à ces manifestations ; je crois que le projet va enfin voir le jour très prochainement. J'en suis ravi pour nos bénévoles qui préparent ces soirées et pour les participants qui y viennent.

Le comité des fêtes vous souhaite une excellente fête votive 2012!

Le Président, André MOGNIER.

Loto des Rois

Le 14 janvier 2012, le traditionnel loto des Rois de la commune s'est déroulé dans une ambiance animée et festive compte tenu de la qualité des lots qui sont de plus en plus attractifs. Pour cette soirée, compte tenu de l'exigüité des lieux, la commune a dû ouvrir la maison des associations et la mairie pour nous permettre d'accueillir les nombreux passionnés de ces jeux conviviaux. Il faut remercier les organisateurs qui ont su rechercher des lots intéressants et faire venir ainsi des passionnés du Haut-Var.









Soirée "irlandaise"

Le 7 avril 2012, soit "quelques" jours après avoir fêté le Saint patron des Irlandais : "Patrick", le comité des fêtes avait organisé une soirée qui va rester dans les annales des Baudinardais et de leurs invités extérieurs tellement l'ambiance était au rendez-vous. Même sans la traditionnelle Guinness, les convives ont apprécié cette chaude ambiance festive avec un orchestre venu spécialement pour cette soirée. Tous se sont donné rendez-vous pour l'an prochain. Quelques vues de ces moments précieux, les autres photographies étant toujours en vitrine sur le site internet communal dont on ne vante pas assez la qualité.





Les Amís de Baudínard-sur-Verdon

vous présentent un résumé de leurs activités au cours du semestre écoulé

Bien chers amis,

Voici un nouvel été qui, même s'il a eu du mal à arriver, aujourd'hui est bien là avec son soleil, ses pique-niques et ses baignades.

Notre association suit son petit bonhomme de chemin, avec toujours le même objectif : regrouper les amis du village autour de manifestations festives et culturelles.

Vous trouvez ci-après les comptes-rendus et photos de nos dernières activités qui ont pu avoir lieu grâce à la disponibilité et au dévouement de beaucoup de nos adhérents qui ont tout donné pour que les fêtes soient belles. C'est une grosse mobilisation d'énergies et d'abnégations. Je voudrai particulièrement les remercier.

Pendant les fêtes du 15 août, ne manquez pas notre troisième édition d'exposition de photos de BAUDINARD D'HIER À AUJOURD'HUI qui se tient dans notre belle église.

Depuis un trimestre déjà, notre association adresse à chaque adhérent par internet, un petit bulletin appelé la "NOUVELLO" afin que nos amis qui ne résident pas dans le village toute l'année soient informés de nos actions et projets. Nous comptons sur vos suggestions.

Comme tous les ans également, je voudrai remercier particulièrement M. le Maire, la municipalité et tous les employés qui nous apportent leur aide précieuse en toute occasion.

La présidente, Suzanne BOYER.

Activité "INFORMATIQUE"

Pour terminer cette cinquième année de prouesses en informatique, les vingt-six membres inscrits en septembre à cette activité, rejoints en cours d'année par trois accros supplémentaires, n'ont pas été déçus par l'ardeur de l'animateur. Même les "anciens" ne retrouvaient pas leurs marques avec, il faut l'avouer, des matériels de plus en plus sophistiqués. Grâce à la sagesse de chacun et à l'ambiance studieuse, les cinquante heures de séances auront quand même bénéficié au plus grand nombre. L'essentiel, comme dirait Pierre, était d'y participer. Ils l'ont fait !



Activité "PASCALE"

La chasse aux œufs du 8 avril 2012 a été une grande réussite grâce à nos "jeunes". Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée soit une nouvelle fois magnifique à l'instar de celle organisée l'an passé.



Activité "CORSICA VOCIS"

Le 26 mai 2012, dans le cadre majestueux de l'église Saint-Jacques, les polyphonies corses avec le groupe GARGULAE VOCIS ont enchanté le public. De magnifiques voix dans un lieu en accord avec le thème des chansons. Un vrai régal pour les oreilles mélomanes des spectateurs venus nombreux assister à cette représentation culturelle de qualité.







Activité "ARTISANALE"

Le 14 juillet 2012, la journée a débuté par un marché artisanal fort animé en ce jour férié. Les stands ont offert aux vacanciers des produits du terroir d'excellente tenue. Notre association a été épaulée par une autre association, G'Lu Autrefois, spécialisée dans ce type de manifestation et animée par M. Texeire, aidé pour la circonstance par notre vice-présidente, Noëlle.





Activité "SCIENTIFIQUE"

Après avoir assisté au concert dans l'après-midi, les nombreuses personnes présentes se sont rendues à la conférence sur les châteaux forts. Animée par Monsieur Daniel Mouton, érudit féru d'architecture et de prouesses technologiques, le public a visionné de nombreuses photographies et reproductions sur les châteaux forts des X^e au XV^e siècles. De nombreuses questions ont été posées, preuve que la culture intéresse les habitants, Baudinardais mais aussi visiteurs de passage.





Activité "IBÉRIQUE"

Le 14 juillet 2012, c'était la fête nationale, mais cette année nous avions choisi de fêter nos amis ibériques puisque nous modifions chaque année le thème de cette soirée d'exception. Les Baudinardais se sont empressés de jouer le jeu et ont enflammé la soirée qui a été fort animée jusque tard dans la nuit. Un "toro de fuego" a clôturé ces festivités pour le plus grand plaisir des enfants présents. Merci aux organisateurs d'avoir concocté ce bon moment qui devrait rester dans les annales. Quelques photos pour se rappeler ces moments de gaieté.





Les Amis de la chapelle Saint-Michel de Baudinard

Dans le dernier numéro de ce magazine, nous avons écrit que Saint-Michel était devenu le patron des parachutistes au cours de la guerre d'Indochine.

Dès 1938, un professeur de philosophie, André <u>ZIRNHELD</u> (7 mars 1913 - 27 juillet 1942), en poste au lycée Carnot à Tunis, a écrit une prière qui est devenue LA "prière du para". Cette prière fut retrouvée sur le corps d'André <u>ZIRNHELD</u>, tué en Lybie au cours de l'année 1942, alors qu'il avait le grade d'Aspirant dans les <u>SAS</u>. SAS signifie "Spécial Air Service", c'est une unité spéciale des forces armées britanniques créée en 1941. La devise de cette unité est "Who Dares Wins" (Qui ose gagne). Cette devise est aujourd'hui celle du <u>1er Régiment Parachutiste d'Infanterie de Marine</u>, basé à Bayonne, dont l'insigne est reproduit *infra*.

Ie m'adresse à vous, mon Dieu

Ce qu'on ne peut obtenir que de soi. Donnez-moi, mon Dieu, ce qu'il vous reste Donnez-moi ce qu'on ne vous demande jamais.

Voici cette prière dont le texte a été modifié pour pouvoir être chantée (voir ci-dessous).

Car vous seul donnez



Je ne vous demande pas le repos. Ni la tranquillité Ni celle de l'âme, ni celle du corps Je ne vous demande pas la richesse, Ni le succès, ni même la santé. Tout cela, mon Dieu, on vous le demande tellement Que vous ne devez plus en avoir. Donnez-moi, mon Dieu, ce qu'il vous reste Donnez-moi ce que l'on vous refuse Je veux l'insécurité et l'inquiétude Ie veux la tourmente et la bagarre Et que vous me les donniez, mon Dieu, Définitivement, Que je sois sûr de les avoir toujours, Car je n'aurai pas toujours le courage De vous les demander. Donnez-moi, mon Dieu, ce qu'il vous reste, Donnez-moi ce dont les autres ne veulent pas Mais donnez-moi aussi le courage Et la force et la foi



Cette prière, mise sous forme de <u>chant</u> en 1961 par l'élève-officier BERNACHOT, de la première promotion de l'École Militaire Inter-Armes (EMIA), est chantée par les parachutistes sur l'air de la Marche de la Garde consulaire à Marengo et elle est la chanson de tradition de l'EMIA.

Ce qu'on ne peut obtenir que de soi.

Car vous seul donnez

Sources: liens hypertextes

L'Association vous donne rendez-vous à la chapelle Saint-Michel le 29 septembre prochain. Réservez dès maintenant cette journée mémorable!



Association Sportive Baudinard 83

www.baudinard.fr, rubrique « Associations »

Composition du bureau

Président et responsable des Sections Randonnée et Bridge. **Jean-Michel WEILL** Vice-président et Secrétaire général. **Claude CASTOR**

Trésorier. Henk KAMP

Responsable Tennis. Bernard CHAMBRIAT
Section Média et Assistante Randonnée. Anna DELLA-CASA
Comité de direction. Marie-Paule DEOU

L'ASB83 compte 73 membres (+ 19/2011) dont 38 à la randonnée (+ 10/2011)

- Elle gère 3 disciplines sportives (dont une cérébrale) et une section « Média »
- La Randonnée Pédestre, affiliée à la Fédération Française, conduite par **Jean-Michel WEILL**
- assisté par Anna DELLA-CASA
- > Le Tennis conduit par Bernard CHAMBRIAT
- La section Média est gérée et animée par Anna DELLA-CASA
- > Le Bridge par Jean-Michel WEILL
- * Avec les Amis de Baudinard et les Chasseurs nous avons organisé un Loto.
- * Nous avons organisé avec Moissac-Bellevue et Artignosc un tournoi de tennis à la Pentecôte.
- * En septembre nous organiserons une marche à l'occasion de la Journée Mondiale du Cœur
- * Avec le Comité des Fêtes nous avons, comme tous les ans, organisé un tournoi de tennis et des jeux pour les enfants durant les festivités d'août.
- * Le Tennis souffre de manque de pratiquants, jeunes et séniors.
- * Par contre, grande satisfaction pour l'augmentation de nos membres, les grands succès de la Randonnée et du Bridge : 23 inscrits.

Le président, Jean-Michel WEILL.

Section « Bridge »

Le bridge, orchestré par Jean-Michel, se déroule tous les jeudis après-midi dans la maison des associations. De plus en plus de joueurs viennent participer en toute simplicité aux tournois organisés de manière sympathique et découvrent ainsi le bonheur de partager des moments conviviaux entre amis. L'annonce de ces joutes par l'intermédiaire du panneau lumineux situé dans le village permet à des touristes de venir se mélanger, pour quelques heures, aux joueurs assidus de l'association qui ne manqueraient pas ces moments jouissifs.







Section RANDONNÉE PÉDESTRE









Nous remercions vivement Josiane LUTHY de nous avoir guidés durant plusieurs années. Nous regrettons son départ du bureau de l'ASB83. Mais elle sera parmi nous pour les randonnées à venir. Ce sera notre consolation.

La saison 2011-2012 aura été un bon millésime pour la randonnée. 38 inscrits, soit 10 de plus par rapport à 2010-2011. Les nouveaux venus, particulièrement les nouvelles, ont largement contribué à une ambiance joyeuse. Même si les pieds souffraient, la bonne humeur et le rire étaient de mise.

Nous avons proposé une solution au problème du covoiturage. Une participation de cinq euros par passager (coût moyen annuel des sorties de 2010-2011 - hors séjours).

Les points d'orque auront été Chamonix et Finale-Ligure en Italie.

Des sorties telles que **Le Chiran** de nuit, le **Lac Zola-Lac Bimont**, **La Bigue** par **Thoard**, le **Circuit de l'Arnavel**, le **Sommet du Ventoux** et les **Lacs de Dormillouse** ont été particulièrement appréciées.

Toutes nos sorties sont illustrées par le travail d'Anna sur des DVD.

De juillet à décembre 2012, 10 balades inédites et des grands rendez-vous sont proposés en page suivante.

En juin 2012, nous avons cheminé sur les Chemins de Compostelle : Le Lot et les Pyrénées-Atlantiques.

En septembre 2012, nous irons à **Austwick** en **Angleterre**. En **mai 2013** nous recevrons en retour nos hôtes anglais à Baudinard.

En septembre 2012, nous espérons une forte participation à la **marche** dans le cadre de la **Journée Mondiale du Cœur**.

En juin 2013, une semaine à la découverte du Jura (autour de La Pesse).



Randonnées 2012



L'Association Sportive Baudinard 83

vous propose, pour les vendredis du 2^{ème} semestre, les sorties suivantes

13 juillet: Baudinard-sur-Verdon / GR99 27 juillet : Les Chutes de Caramy / Carcès

03 août : En suivant le Verdon / Saint-Laurent-du-Verdon

11 & 12 goût: Tournoi de Tennis ASB83 - ASAV

24 goût : Les Infirmières / Tourtour

31 août : Le Puits Dagnié / Seillons-sur-Argens

5 au 12 septembre : Séjour à Austwick (Angleterre)

21 septembre : La Presqu'île de Saint-Tropez

Sam. 29 septembre : Journée Mondiale du Cœur

À cette occasion, la municipalité organise une balade : s'inscrire directement sur le site www.visitvar.fr

05 octobre : Le Mourre de Chanier par Blieux 19 octobre : Plein Voir / Moustiers / Col de l'âne

02 novembre : Masters de Golf Pont-Royal

16 novembre : Abbaye de Silvacane / Crêtes des Côtes

30 novembre : Des Carmes au Petit Bessillon

14 décembre : Le Tour de Breis / Trigance

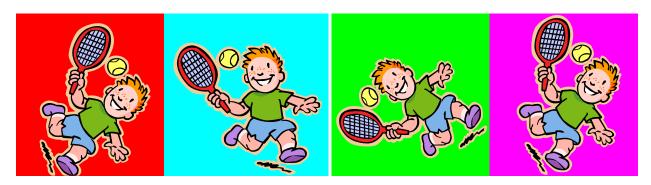
Les dates et destinations des randonnées sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées en fonction d'éléments non prévisibles à ce jour. Chaque sortie sera précédée d'une affiche située au niveau du n° 40 Grand'rue) et d'un mèl détaillé.

Renseignements: 06 83 17 30 90 ou jean-michel.weill@orange.fr

http://www.baudinard.fr/?nompage=associations



Section TENNIS



Saison 2011-2012

1) Gestion des abonnements et location des courts

10 abonnements annuels dont 5 familles., 1 couple, 4 individuels., 0 jeune, 6 cartes hebdos.

Une réciprocité avec l'ASAV (Association Sportive d'Artignosc-sur-Verdon) a été mise en place depuis le début de cette saison.

En accord avec le Tennis Club de Riez, les joueurs évoluant en équipes, ont accès à nos courts pour leurs entraînements.

Il est prévu de changer l'accès au court de l'ASB 83 au cours de la première quinzaine d'octobre 2012.

2) Animations et tournois

Les animations et tournois ont eu lieu en août 2011 pour les festivités du village. Nous avons été heureux d'apporter notre concours au Comité des fêtes.

Un tournoi open a été organisé pour l'Ascension, avec le concours de l'ASAV et de la RM.

Un tournoi est prévu en août 2012 avec la participation de l'ASAV et des Comités des fêtes de Baudinard-sur-Verdon et d'Artignosc-sur-Verdon. Ce rapprochement permettra de réunir un plus grand nombre de joueurs et ainsi de relever le niveau de la compétition.

Nous remercions Monsieur le Maire, les Conseillers municipaux et le personnel communal pour le maintien en état du terrain de tennis, et notamment le remplacement du monnayeur minuteur de l'éclairage du court.

TENNIS SAISON 2012 - 2013

ABONNEMENTS ANNUELS

Inscriptions à la Maison des associations

le lundi 1er octobre 2012 de 18 h à 19 h

Renseignements: Bernard CHAMBRIAT - 04 83 11 69 67 ou bchambronay@gmail.com

Section TENNIS (suite)

Tarifs saison 2012 - 2013

(au 1^{er} juin 2012. Réactualisables s'il y a des modifications des prix des licences)

Carte de membre ASB 83 = 10 euros

Obligatoire à partir de 18 ans pour tous abonnements annuels

Bridge = 15 EUROS. (Carte de membre ASB83 + 5 euros)

Gymnastique = tarif Sarabande Baudinard.

Contact: Nicole Vergnes-Blanquer 06 82 42 50 06 ou nicolevb-sarabande@orange.fr

Randonnée pédestre.

Individuel = 29 euros - Couple. 58 euros (carte de membre + licence FFRP)

Si licencié dans un autre club = 20 euros (carte de membre + 10 euros)

Tennis.

Abonnements annuels

Jeunes (< 18 ans) = 30 euros (20 euros à partir du 2^{ème})

Adultes = 45 euros - Couple = 65 euros

Famille (parents + enfants) = 85 euros

Location du court pour 1 heure = 8 euros

Carte hebdomadaire personnelle = 15 euros Carte mensuelle personnelle = 25 euros

Caution = chèque de 50 euros

Jeton d'éclairage = 2 euros le jeton, 5 euros les 3 et 10 euros les 7

Contacts.

- 1. Bernard CHAMBRIAT 04 83 11 69 67 bchambronay@gmail.com
- 2. Jean-Michel WEILL 04 94 70 50 37 jean-michel.weill@orange.fr

ASB 83 - Maison des Associations - 36 Grand'rue - 83630 Baudinard sur Verdon

<u>www.baudinard.fr</u> -rubrique Associations puis Association Sportive Baudinard 83

PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax: 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — mairie@baudinard.fr

URGENCES SAMU: 15 — POMPIERS: 18 — 112 (appel européen depuis un mobile)

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE: 04 91 75 25 25

SANTÉ

Médecin de garde: 15

Dentiste de garde (TOULON): 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d'infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement

sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC - INFO SERVICE

Drogues infos service 7 j/7: 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Écoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Écoute Alcool: 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes: www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE: 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe) Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente): 08 36 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA): 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON

Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFO ESCROQUERIES 0811 02 02 17 (coût d'un appel local) ou www.internet-signalement.gouv.fr

INFOS TRAFIC: Flashes d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr